

Burundi : le parti de Rwaswa, légalisé à Bujumbura, interdit en province

La Libre Belgique, 18 avril 2019 Après avoir ajouté la restriction des droits, depuis qu'il est président en 2015, le troisième mandat présidentiel pourtant interdit par l'Accord de paix d'Arusha (qui mit fin à la guerre de 1993-2005; 300.000 morts), le régime du président Nkurunziza avait semblé, pour la première fois, en février dernier, desserrer l'étau dans lequel il écrase la population burundaise : n'avait-il pas autorisé le nouveau parti Agathon son principal rival électoral ? Ce n'était, hélas, qu'une illusion.

Principal rival de Pierre Nkurunziza au sein de la rébellion hutue, à l'époque de la guerre civile, Agathon Rwaswa avait par, lui aussi, transformé sa guérilla en parti politique, sous le même nom, archi-connu: Forces nationales de libération (FNL). Partis d'opposition siphonnés Lors de ses deux mandats incriminés, Pierre Nkurunziza avait commencé à manifester pour affaiblir ses adversaires électoraux. Comme d'autres partis d'opposition, le FNL de Rwaswa fit l'objet d'un règlement: un membre plus ou moins obscur du parti d'opposition déclara une dissidence, pro-Nkurunziza, et les autorités reconnaissent celle-ci comme le «vrai» parti. Privé de son sigle FNL, Rwaswa avait quand même participé à l'opération présidentielle controversée de 2015, sous l'étiquette indépendante, appuyé par une coalition indépendante second. La nouvelle Constitution, promulguée en juin dernier, interdit maintenant les coalitions indépendantes. Pour se préparer à la présidentielle de 2020, Rwaswa avait donc lancé un nouveau parti en septembre 2018, le Front national pour la liberté qui restait le FNL avec lequel les Burundais ont toujours associé le nom de Rwaswa. Ce nouveau parti n'a pas été reconnu. En revanche, en février dernier, les autorités ont reconnu la nouvelle formation de Rwaswa, le Congrès national pour la liberté (CNL). Certains y ont vu une «ouverture» du régime. A ces naissances, le commissaire provincial de la province de Muyinga vient de desilluser les yeux. «On règle les comptes sur place!» Après avoir convoqué la population (qui ne peut refuser d'obtempérer si elle veut éviter de graves problèmes avec les autorités et/ou le parti de Pierre Nkurunziza, le CNDD-FDD) à écouter, ce 16 avril, à Munagano, colline Cibari, commune de Muyinga, il leur a tenu un discours édifiant sur les droits du CNL d'Agathon Rwaswa, dont voici la traduction. «Vous avez vu un truc, quelque chose comme SNL non ? Ça, nous, la police, on connaît pas ! CNL ou SNL, trop quoi ! Ça, nous ! Ça nous est difficile de prononcer. Mais je voudrais vous dire, Honorable Gouverneur devant les citoyens ici présents ; en fait je voudrais vous dire : les gens qui tiennent les réunions nuitamment, toi qui tiens une réunion la nuit, si tu commets l'erreur de la tenir chez toi et que, d'aventure, l'information nous parvienne, quoi tu es en train de tenir une réunion à ton domicile, tu seras en train d'attirer le feu sur ta famille. C'est bien connu si tu te claquemes dans ta maison à 23h pour y tenir une réunion ! Apprenez que moi, commissaire provincial, je plus envie de me fatiguer beaucoup pour celui qui veut perturber la sécurité. J'ai des trucs avec lesquels je me promène. J'y vais, j'y lance deux et je m'en vais ! Deux seulement ! Ça, ce serait trop ! Ne t'arrête pas, commissaire provincial réquisitionne un policier pour venir te sécuriser ou t'arrêter si tu tiens une réunion dans ta maison ! Ça, c'est du passé. Si tu veux perturber la sécurité, on règle les comptes sur place ! Tu es avec tes amis ? Tu es avec ta femme ? Vous priez tous en même temps et sur le champ ! Ça car, mais attendez ! Il ne faut pas de livrer un combat quand on est au milieu des «ufs» ! Si tu livres un combat tant au milieu des «ufs», on ne peut que les casser ! Et c'est ce que tu auras cherché ! Nous, on voudrait vous demander les gens qui tiennent des réunions clandestines, tenez-vous-le pour dit : celui que nous attraperons en train de tenir une réunion dans une maison ; et la maison en question et tous ceux qui seront dans cette maison ! Que personne ne nous demande des comptes ! Honorable Gouverneur, je le dis ici ; ne nous demandez rien ! Et je le dis ici, et je le dis devant vos sujets et vos administrateurs communaux.» Par Marie-France Cros.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});